

# Un jeune singe vert en situation de souffrance est récupéré par l'association



Espace de souffrance de Tibo dans l'habitation

L'association « Sanctuaire des singes au Cap-Vert » a sauvé, ce mois-ci, un jeune singe vert, un mâle âgé de presque un an, qui était maintenu en captivité sur le toit d'une maison à Praia. Le petit singe vivait dans des conditions extrêmement précaires : **attaché par une corde de seulement 50 centimètres à un mur de la terrasse, sans aucune protection contre le soleil, sans accès régulier à l'eau et nourri de manière irrégulière.** Selon la loi cap-verdienne, ce type de situation est considéré comme un crime de mauvais traitements envers les animaux domestiques (Article 372 du Code pénal). Le singe avait été capturé et vendu à l'âge de six mois, passant ainsi six mois en captivité avant d'être finalement secouru par l'association.



Sans l'intervention des membres de l'association et la prise de conscience du jeune fils du propriétaire, ce singe aurait été condamné à **des décennies de souffrance** et peut-être à la mort. Après la signature de l'accord de donation de l'animal par le propriétaire, le jeune singe — baptisé « **Tibo** » par Ana Linda — a été conduit au refuge de Cidade Velha, où il a rejoint **Mia**, une femelle du même âge, recueillie en mai 2025. Dès le lendemain, **Tibo et Mia étaient déjà inséparables**, le début d'une longue histoire qui les mènera, un jour, à retrouver leur liberté, après une longue période de préparation destinée à réunir toutes les conditions nécessaires



Tibo et Mia dans le refuge



**Tibo, Mâle, 12 mois**